



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 1^{er} avril 2005

Groupement enseignement général

Chef de Bataillon
Eric Ozanne
Groupe A3

Fiche de stratégie

OBJET : Sujet n° 1 : Les guerres totales comme les deux guerres mondiales appartiennent-elles à un passé révolu ?

A la fin des années 90, le général Le Borgne publiait un ouvrage intitulé « Le bel avenir de la guerre », répondant ainsi à un livre édité quelques mois auparavant et ayant pour titre « La guerre est morte ».

On peut en effet se demander si les guerres et notamment les guerres totales comme les deux guerres mondiales appartiennent à un passé révolu. Ces guerres caractérisées par l'engagement de toutes les forces d'une nation (politiques, économiques, militaires et humaines), l'implication des civils, l'intensité et la durée font-elles partie de l'histoire ou au contraire peuvent-elles de nouveau servir de mode de résolution d'un conflit entre Etats ou groupe d'Etats ?

Si leur forme peut différer des deux conflits mondiaux, les guerres totales restent d'actualité et d'avenir dans un monde à l'évolution incertaine où la violence demeure un mode normal de résolution des conflits.

Certes les conditions d'un conflit du type des deux guerres mondiales semblent largement disparues, mais de nouvelles formes de guerre totale apparaissent et surtout la résurgence de menaces majeures ne peut être exclue.

1/ Des conditions qui semblent disparues :

L'évolution du monde s'inscrit dans une démarche globale tendant à proscrire la guerre, les grandes puissances ne sont plus bellicistes entre elles et des mécanismes internationaux visant à prévenir les conflits ont été mis en place.

11/ Une démarche globale :

L'humanité a toujours cherché à limiter les conflits voire à les bannir. Ce mouvement débute dans le monde grec où les combats entre cités sont fortement normés pour éviter les pertes inutiles (on ne poursuit pas un ennemi qui fuit), se poursuit avec la notion de « guerre juste » de Saint-Augustin puis avec les conventions de La Haye et de Genève qui protègent les combattants et les populations civiles pour trouver son aboutissement dans le bannissement de la guerre comme mode de résolution des conflits avec le pacte Briand-Kellog (qui fût un échec) mais surtout la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'issue du second conflit mondial.

12/ Les relations entre les grandes puissances sont aujourd'hui pacifiées :

Les guerres totales comme les deux conflits mondiaux sont tout d'abord des confrontations entre les grandes puissances de l'époque. Aujourd'hui les grandes puissances sont démocratiques et entretiennent des relations pacifiques. Les conflits sont résolus par voie diplomatique et par la négociation. Un affrontement entre les Etats-Unis et des nations européennes est par exemple devenu totalement invraisemblable.

13/ Des mécanismes internationaux :

Des organisations internationales ou régionales ont été mises en place pour résoudre pacifiquement les conflits et prévenir les guerres. Les « pères » de la construction européenne étaient avant tout animés par le désir de rendre impossible toute nouvelle guerre entre les nations européennes. C'est également le rôle fondamental de l'ONU, qui connaît certes des échecs mais a permis depuis la fin du second conflit mondial de régler de nombreuses crises par la négociation.

Les conditions d'une guerre totale semblent donc largement disparues.

2/ De nouvelles formes de guerre totale :

Les conflits asymétriques, le terrorisme de masse s'apparentent en partie à des guerres totales tandis qu'à un niveau régional certains conflits présentent les mêmes caractéristiques.

21/ Les conflits asymétriques :

Ces conflits s'apparentent à une guerre totale au moins pour une partie des belligérants. Le conflit Irakien en est un exemple. La rébellion irakienne utilise ainsi tous les moyens possibles pour lutter contre l'armée américaine, la population est fortement impliquée (à la fois actrice et victime). On peut également retrouver une notion de durée qui caractérise la guerre totale mais aussi d'intensité car nos sociétés actuelles ont une tolérance à la violence beaucoup plus faible que par le passé. Les 1500 soldats américains tués depuis le début du conflit « valent » aux yeux de l'opinion américaine les milliers de morts du débarquement du 6 juin 1944.

22/ Le terrorisme de masse :

Le terrorisme de masse des fondamentalistes musulmans s'apparente sans conteste à une nouvelle forme de guerre totale. Ceux-ci mobilisent toutes leurs forces dans cette lutte et les nations occidentales au premier rang desquelles les Etats-Unis y répondent d'une manière totale, agissant sur les sanctuaires (Afghanistan, Pakistan), les réseaux (Europe), les moyens de financement (contrôle des flux financiers), renforçant leurs mesures de protection (création d'un ministère de l'intérieur aux Etats-Unis), etc. Les Etats-Unis qualifient d'ailleurs cette lutte de « guerre globale contre le terrorisme »¹

23/ Des guerres totales « régionales » :

Certains conflits régionaux ont toutes les caractéristiques d'une guerre totale et ne se différencient des conflits mondiaux que par leur limitation géographique. La situation de l'Afrique des grands lacs en est un exemple probant. Des millions de morts depuis 1994, une implication massive des populations civiles et la totalité des maigres moyens des belligérants consacrés au conflit.

¹ *Global war against terrorism.*

On peut donc considérer que des guerres totales perdurent même si elles ne présentent pas forcément toutes les caractéristiques des conflits mondiaux.

3/ La résurgence de menaces majeures :

Un environnement mondial de plus en plus incertain, l'émergence de nouveaux acteurs décidés à jouer un rôle international croissant et dotés de capacités (militaires et économiques notamment) considérables conduisent à ne pas exclure à long terme la possibilité d'un conflit du type des guerres mondiales.

31/ Un environnement mondial incertain :

La fin du monde bipolaire, loin de conduire à une uniformisation planétaire a ouvert la voie à un monde plus en plus morcelé et instable. La prolifération nucléaire est à cet égard un des problèmes majeurs auxquels la communauté internationale est confrontée. Inde et Pakistan disposent maintenant de capacités de frappes nucléaires et font l'apprentissage de la dissuasion mais des pays beaucoup plus instables comme la Corée du Nord et l'Iran semblent bien près de rejoindre les Etats du seuil.

32/ L'émergence de nouvelles puissances :

De nouveaux pôles de puissances émergent depuis la chute de l'empire soviétique. Il s'agit bien sûr en tout premier lieu de la Chine mais également de l'Inde, du Pakistan ou de l'Iran. Ces pays possèdent ou posséderont des capacités à la fois militaires (armement nucléaire notamment) et économiques leur conférant la possibilité de conduire un conflit majeur, régional ou mondial.

33/ Des capacités doublées d'une volonté :

Ces nouveaux pôles de puissance ne disposent pas seulement de capacités considérables. Tous aspirent à jouer un rôle international ou au moins régional accru. C'est le cas de l'Inde qui réclame un siège au Conseil de sécurité de l'ONU ou de l'Iran toujours désireuse de restaurer l'influence de l'ancienne Perse au Moyen-Orient. Cette volonté de puissance pourrait à long terme déboucher sur un conflit dans un premier temps régional (Inde Pakistan par exemple) aux conséquences imprévisibles.

Une guerre totale comme les deux conflits mondiaux n'est donc pas totalement à exclure à long terme.

Conclusion

On pouvait donc se demander si les guerres totales comme les deux guerres mondiales appartiennent à un passé révolu.

Certes les conditions d'un conflit du type des deux guerres mondiales semblent largement disparues, mais de nouvelles formes de guerre totale apparaissent et surtout la résurgence de menaces majeures ne peut être exclue.

Si leur forme peut différer des deux conflits mondiaux, les guerres totales restent d'actualité et d'avenir dans un monde à l'évolution incertaine où la violence demeure un mode normal de résolution des conflits.

Cette hypothèse est d'ailleurs toujours considérée par les nations occidentales et notamment la France, le scénario 6 du livre Blanc de 1994 prenant en compte la résurgence d'une menace majeure. Les forces armées doivent donc continuer à s'entraîner dans l'optique d'un engagement de haute intensité et ne pas céder à une certaine mode qui voudrait que les engagements futurs soient tous de type humanitaire ou de maîtrise de la violence.